RELIGIONS LA LIBERTE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

Nos croyances et nos pratiques, face à la mort, sont conditionnées par les religions. Petit tour d'horizon

Les défunts sont-ils vraiment morts?

« LAURENCE VILLOZ, PROTESTINFO

Fête des morts > «Ce n'est pas parce que la personne est morte que la relation s'arrête», insiste la thanatologue et conteuse Alix Noble Burnand. Chaque 2 novembre, l'Eglise catholique romaine commémore ses défunts, le lendemain de la Tous saint qui est la fête de tous les saints. Messes pour le repos de l'âme, prières pour les morts, bénédictions des tombes, le catholicisme entretient un lien fort avec les fidèles disparus.

Ce n'est pas le cas du protestantisme. «En théologie protes-tante, très brièvement dit, le défunt qui a placé sa foi en Christ est avec Dieu, dans le paradis, lieu de bonheur éternel. Il est dans la paix. Le fait de croire cela rend les vivants confiants et apaisés sur le destin de leurs défunts. Ils vont plutôt s'investir dans ce qui précède la mort, à savoir la vie présente», explique le pasteur ré-formé Virgile Rochat. De fait, les pratiques, face à la mort, varient entre chaque religion. Petit tour

Chrétiens La divergence d'approche, entre protestants et ca-tholiques, on la doit au réforma-teur Martin Luther. Au Moyen Age, la peur de la mort est liée, chez les chrétiens, à la perspec-tive du Jugement dernier, la sentence de Dieu sur leurs actes et leurs pensées. Pour racheter leurs fautes et assurer leur sa lut, les fidèles paient des indul-gences, une réduction ou l'annulation du temps au purgatoire, ce lieu de purifica-tion avant d'entrer au paradis.

Réagissant contre le commerce d'indulgences et cette marchandisation du salut, la Réforme protestante proclame sa gratuité et s'oppose au purgatoire. Ce bouleversement a de lourdes conséquences sur le rap-port aux morts. Dès lors que le défunt est entre les mains de Dieu, les vivants ne peuvent pas influencer son sort, donc inutile de prier. Le corps ne rentre plus dans l'église, le pasteur ne doit pas être présent à l'enterrement et le lieu de sépulture n'a aucune importance. A la fin du XIX° siècle, cette tendance va s'assouplir et les pasteurs pourront à nou-veau présider les services funèbres et proclamer l'Evangile pour consoler les familles



nde parle mentalement avec ses proches décédés, mais personne n'ose le dire», observe la tha

«Culturellement, ce refus du mortuaire va générer une pu-deur et une gêne qui laisse l'endeuillé sans ressources symboliques et culturelles. Les autres cultures permettent aux morts de faire le voyage dans l'au-delà. voire même l'accompagnent», relève Alix Noble Burnand. En règle générale, le protestantisme ne célèbre pas les morts. Une exception parmi les religions du

Juifs Dans la tradition juive, le lien avec les défunts se fait sur-tout à travers le souvenir. «Toutefois, nous faisons également des prières pour que les pa-triarches, les pères fondateurs, intercèdent pour les vivants», explique Marc Elikan, membre de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud et président de la Loge Edmond Fleg du B'nai Brith, une organi-

«Pour les bouddhistes, il n'y a pas d'autres liens entre morts et vivants que celui de la mémoire»

Des rites bien précis, permettant de faire le deuil, entourent le décès. «La personne décédée n'est jamais laissée seule. Elle est entourée par ses proches qui récitent des psaumes. L'enterrement a lieu le plus rapidement possible. Les personnes endeuil-lées n'ont pas le droit de faire quoi que ce soit durant les sept jours qui suivent le décès. La communauté se relaie pour leur apporter à manger et rester auprès d'elles. Puis, pendant trente jours encore, elles portent le deuil. Seulement onze mois plus tard, la pierre tombale est posée sur la tombe du défunt. Le côté commun taire qui entoure le deuil est essentiel», ajoute-t-il.

Musulmans Dans l'islam, le côté communautaire a égale-ment beaucoup de place. «Dans les pays musulmans, le village, le quartier, la famille et les voi-

sins, tous vivent la mort et consolent la famille, la déchar-geant de ses besoins matériels durant les jours de deuil», explique l'imam Mostafa Braha-mi, auteur d'un ouvrage sur les rites funéraires musulmans. Lorsqu'une personne meurt, ses proches ont le devoir de la laver. de la mettre dans un linceul et de prier pour elle afin qu'elle puisse être enterrée.

«Si le mort ne peut plus reve-nir à la vie et donc ne peut plus faire de bonnes œuvres, il peut laisser derrière lui des au-mônes courantes, c'est-à-dire des bonnes actions comme le fait de s'être occupé d'un or-phelin et en retirer les bienfaits, même après sa mort. La famille et les amis sont encouragés à faire des prières pour le mort en tout temps. Il garde une place au sein de la communauté», souligne l'imam Mostafa Brahami

Bouddhistes Dans le bouddhisme de tradition tibétaine, «il n'y a pas d'autres liens entre morts et vivants que celui de la mémoire. S'il n'y a que le corps qui meurt, le continuum mental (l'esprit affecté par le karma, ndlr) perdure et conduit à l'émergence d'autres formes de vie», explique Claude Welscher, anthropologue, enseignant et pratiquant de la méditation bouddhiste. Après sa mort, le défunt est veillé pendant trois à cinq jours avant d'être brûlé.

«Puis, pendant quarante-neuf jours, une période appelée bardo, des moines effectuent de nombreux rituels favorisant une renaissance heureuse. Il ne s'agit pas de la réincarnation d'un ego, mais d'une nouvelle forme d'existence, humaine ou non, conditionnée par les actes de toutes les vies antérieures», ajoute Claude Welscher qui souligne que renaître est une souf-france. «La finalité est de quitter le samsara, donc le cycle infini des renaissances et d'atteindre le nirvana, la libération.»

Hindous Du côté de l'hindouisme, pas de lieux de sépulture où se rattacher aux morts. «Des rituels pour les ancêtres de la famille existent néanmoins». relève Raphaël Rousseleau, pro-fesseur d'anthropologie des mondes indiens et indigènes à l'Université de Lausanne. «Quand une personne décède, son corps est brûlé et après une période de deuil, la famille consomme des boulettes de riz également destinées au défunt. Ce rituel lui permet de s'en aller et de devenir un ancêtre. S'il a bien rempli son devoir, son âme peut renaître dans une forme de vie supérieure. En pratique, de nombreux adeptes considèrent que les défunts peuvent renaître au sein de leur propre famille.» Selon Alix Noble Burnand,

trois temps liés à la mort se retrouvent dans toutes les cultures: la séparation, qui concerne le travail autour du corps et l'enterrement; la marge, le temps du deuil; et l'agrégation, la levée du deuil. «Lorsqu'une personne nous manque, elle devient extrê-mement présente et il faut pouvoir continuer à travailler la relation, notamment par des rites qui nous permettent de nous souvenir. Tout le monde parle menta-lement avec ses proches décédés, mais personne n'ose le dire». constate la thanatologue.

VATICAN

Un Centre européen du judaïsme à Paris

ive > Le Centre européen du judaïsme (CEJ) a été inauguré cette semaine à Paris, en présence du président de la Répu-blique Emmanuel Macron. Implanté dans le XVII^e arrondissement et organisé autour de sa synagogue, il entend mieux faire connaître la culture juive, dans un contexte

de recrudescence des actes antisémites. Le nouveau complexe s'étend sur une superficie de 5000 m² et comprend trois entités: une synagogue de 600 places et deux bâtiments qui accueilleront des bureaux pour le Consistoire central (institution représentative de la religion juive en France) et son antenne parisienne, ainsi qu'un pôle culturel.



faire connaître la culture juive. DR

sement de Paris est lié à la recrudescence des attentats et des actes antisémites des années 2000 et 2010, qui ont poussé une bonne partie de la communauté à quitter l'est de la capitale pour l'ouest, jugé plus sûr. Entre 37 000 et 41 000 juifs vivent dans cet arrondissement, où l'on trouve déjà une quinzaine de synagogues de toutes sensibilités. Le centre, dont le coût s'élève à près de

15 millions d'euros, a bénéficié d'un large soutien des pouvoirs publics. Il entend devenir un lieu de savoir et de diffusion de la culture juive au niveau européen, avec expositions et spectacles ouverts au public. >> CATH.CH

Une acquisition «opaque»

Vatican >> L'opération financière avant conduit à l'acquisition d'un immeuble londonien par le Saint-Siège est «opaque», a estimé le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège. Mais la justice du Vatican «fera la lumière» sur cette situa-tion, a-t-il assuré. L'Institut pour les œuvres de religion et le Bureau du réviseur général ont déposé une plainte concernant des transactions financières qui concerneraient au premier chef l'acquisition d'un immeuble londonien. >> CATH.CH